

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 23 DECEMBRE 2015 A 18 H 30

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Quinze, le **23 DECEMBRE A 18 H 30**

Extrait affiché le :
24 décembre 2015

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

7^{ème} séance 2015

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALERIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL
Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle,
Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, Mme PANO-WENTZEL Marylène,
Mme ANDRE Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M.
BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M.
BREGEOT Claude, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier Conseillers
Municipaux.

Objet : Ouverture dominicale des
commerces de détail de Raon l'Étape
en 2016.

Absents excusés : M. PIERRAT-LABOLLE Michel
Mme BOULANGER Annie

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme DEMAIZIERE Chantal	à	M. FOUCAL Olivier
M. CHARDIN Denis	à	M. CHMIDLIN Stéphane
M. ROMARY Fabrice	à	Mme DUPONT Virginie

N° 116/2015

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les nouvelles
conditions de dérogation au repos dominical dans le commerce de détail. La loi n° 2015 – 990 du
06 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (dite loi Macron)
instaure une nouvelle réglementation relative à la dérogation accordée par le Maire au repos
dominical. De ce fait, la liste des dimanches dérogeant au repos dominical d'un maximum de 12
doit être arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante ; après avis de l'EPCI dont dépend la
Commune, des organisations patronales et syndicales et du Conseil Municipal. La Communauté
de Communes de la Vallée de la Plaine s'est prononcée et a émis un avis favorable lors de la
dernière séance du Conseil Communautaire de jeudi 03 décembre 2015 sur les 12 dimanches
demandés par les commerçants de Raon l'Étape ; qui sont :

- 1 dimanche dans les soldes d'hiver : dimanche 03 janvier 2016
- 3 dimanches dans les soldes d'été : dimanches 26 juin, 03 et 10 juillet 2016
- 4 dimanches avant Noël soit les 27 novembre, 04, 11 et 18 décembre 2016
- 4 autres dimanches : les 10, 17 et 24 avril et le 04 septembre 2016.

Ces explications entendues, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés émet un avis favorable à l'ouverture dominicale des commerces de détail de Raon l'Étape en 2016 telle que la liste mentionnée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,